

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil treize

En exercice : 13

Le 26 avril à 18 heures 30

Présents : 7

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Votants : 10

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 juin 2013

PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIER

MM. SAVIN – ALLEGRE – BARRAL – BOIVENT – TEILLET

EXCUSES : MM. BOISSIER DESCOMBES – MERCIER – SUTRE**ABSENTS** : MME BOUDOIRE – MM. CALVET – REMAUD**POUVOIRS** : M. BOISSIER DESCOMBES a donné pouvoir à M. SAVIN

M. MERCIER a donné pouvoir à M. TEILLET

M. SUTRE a donné pouvoir à M. BOIVENT

M. BOIVENT a été nommé secrétaire.

2013-06-03 D**OBJET : Indemnités Trésorier**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur Olivier RIGAUDIE, trésorier à la Trésorerie de La Rochefoucauld va être remplacé par Monsieur Philippe ROOS à compter du 30 juin prochain et qu'il convient de délibérer sur les modalités d'attribution de ses indemnités.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un arrêté interministériel en date du 16 décembre 1993 fixe les conditions d'attributions de l'indemnité de conseil alloué aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics.

Le Conseil Municipal décide d'allouer à compter du 1^{er} juillet 2013 l'indemnité de conseil au taux plein et conformément aux prescriptions de l'article 4 de l'arrêté susvisé à Monsieur Philippe ROOS.

Le Conseil Municipal décide également de lui verser l'indemnité d'aide à la confection des documents budgétaires instituée par le même arrêté à compter de l'exercice 2013.

Fait à Jauldes, le 24 juin 2013

Le Maire**Eric SAVIN**